



DeepL

Abonnez-vous à DeepL Pro pour traduire des fichiers plus volumineux.
Visitez www.DeepL.com/pro pour en savoir plus.

ACADEMIE de THÉRAPIE Hijama

THÉRAPIE HIJAMA - VENTOUSES HUMIDES

MODULE 1 :

Normes, éthique et SÛRS PRATIQUE



Monsieur Abdelkader Sahraoui

Dr Mohammed Djoudi

www.hijama-clinic.co.uk

Introduction

La thérapie par ventouses humides (Al-Hijama) est considérée comme l'une des principales composantes de la médecine traditionnelle ou arabe. Al Hijama est un mot arabe qui signifie application de tasses et le sens littéraire de Hijama est la succion.

Ces dernières années, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a soutenu la pratique de la médecine traditionnelle et complémentaire (MTC) en raison de ses nombreux avantages pour la santé, de sa sécurité et de ses effets secondaires minimes par rapport aux agents chimiques. Les habitants des pays développés ou en développement préfèrent ce type de médecine pour plusieurs raisons. Les autorités sanitaires de nombreux pays reconnaissent l'importance de la médecine traditionnelle dans la fourniture de soins de santé et se sont efforcées de promouvoir et de garantir la sécurité de la pratique de la MTC.

Cette recherche met en lumière la thérapie par les ventouses "Al-Hijama" en tant que domaine important de la médecine traditionnelle et complémentaire et/ou de la médecine arabe. L'Organisation mondiale de la santé collabore avec les pays pour élaborer les politiques les mieux adaptées à leur situation. La thérapie par ventouses peut être utilisée séparément ou en synergie avec la pharmacothérapie. Cependant, le papyrus Ebres décrit comment la thérapie par ventouses était pratiquée dans l'Égypte ancienne, 1550 ans avant Jésus-Christ.

Le code de pratique et la norme de compétence définissent pour les patients la qualité des soins qu'ils sont en droit de recevoir de la part des thérapeutes de la hijama. Pour les praticiens de la hijama, il s'agit des critères de conduite et de pratique auxquels ils seront soumis en cas de plainte auprès des organismes concernés.

Il existe toujours un risque de transfert dans une relation client-thérapeute. Cela signifie que le patient commence à personnaliser la relation professionnelle et franchit ainsi la frontière professionnelle. Il existe également un risque de contre-transfert lorsque le thérapeute éprouve des difficultés à maintenir une distance professionnelle par rapport aux problèmes du client et commence à assumer un rôle d'ami ou de conseiller.

Si l'une ou l'autre de ces situations se produit, il est très important que le thérapeute réalise à quel point cela peut être potentiellement dommageable pour le client et comment cela nuit à son processus de guérison.

Si les thérapeutes ne parviennent pas à garder une distance saine par rapport à un client et à ses problèmes, ils doivent se demander si la volonté d'aider le patient au-delà de leurs limites professionnelles ne répond pas à un besoin en eux qui n'est pas satisfait ailleurs. Si ce besoin n'est pas satisfait et que le problème continue à être déshabillé, cela peut également affecter les relations thérapeutiques futures.

En effet, à l'Académie de thérapie par la hijama (HTA), nous avons élaboré ce manuel comme guide de conduite pour nos étudiants et nos membres.



Le code de pratique :

Tous les thérapeutes de la hijama sont personnellement responsables de leurs actes et doivent être en mesure d'expliquer et de justifier leurs décisions. Tous les praticiens de la hijama ont le devoir de protéger et de promouvoir la santé et le bien-être de leurs patients. Pour ce faire, ils doivent agir conformément aux lignes directrices suivantes.

Éthique professionnelle :

L'éthique professionnelle reflète les principes professionnels et moraux qui régissent la ligne de conduite et le comportement d'un individu ou d'un groupe. Toutes les associations professionnelles dans le domaine des thérapies complémentaires publient leur propre code de déontologie que leurs étudiants ou leurs membres sont tenus de respecter.

Lignes directrices éthiques typiques pour un thérapeute hijama :

- Reconnaître les contre-indications de la thérapie par la hijama et consulter le professionnel de santé approprié avant tout traitement.
- Informer correctement les clients, les membres du public et les autres professionnels de la santé de la portée et des limites de la ou des thérapies pratiquées.
- S'engager dans le secteur en fournissant à tout moment un service de la plus haute qualité aux clients.
- Représenter honnêtement le secteur en ne fournissant que des services pour lesquels vous êtes qualifié.
- Respecter les opinions religieuses, spirituelles, sociales ou politiques du client, indépendamment de ses croyances, de sa race, de sa couleur ou de son sexe.
- Ne jamais faire de discrimination à l'encontre d'autres clients, de thérapeutes ou d'autres professionnels de la santé.
- Agir en coopération avec d'autres professionnels de la santé et référer les cas qui ne relèvent pas de la sphère thérapeutique dans laquelle vous exercez.
- Présentez toujours une image professionnelle en appliquant les normes les plus strictes et en respectant l'hygiène de la clinique.
- Se comporter de manière professionnelle à tout moment, en faisant preuve d'honnêteté et d'intégrité.
- Faire preuve de courtoisie à l'égard des clients et les traiter avec dignité et respect.
- Conserver des dossiers précis et à jour sur le traitement des clients, y compris les conseils donnés et le(s) résultat(s) obtenu(s).
- Préserver la confidentialité de toutes les informations relatives aux clients, à moins que la loi n'exige leur divulgation. S'il est nécessaire d'établir une liaison avec un professionnel de la santé, l'autorisation écrite du client doit être demandée.
- Ne fournir un traitement que si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit avantageux pour le client.
- Veiller à ce que les locaux de travail soient conformes à l'ensemble de la



législation en vigueur en matière de santé, de sécurité et d'hygiène.



- Ne jamais donner de conseils sans réserve
- Ne jamais diagnostiquer un état pathologique ou une blessure
- Ne jamais prescrire ou conseiller l'utilisation de médicaments.
- Maintenir et améliorer le développement professionnel par la formation continue et le développement personnel.
- Ne jamais abuser de la relation client-thérapeute.
- Expliquer précisément le traitement au client et discuter des honoraires avant le début du traitement.
- Veiller à ce que toute publicité soit exacte, qu'elle reflète le professionnalisme du secteur et qu'elle ne contrevienne pas à la législation sur la protection des consommateurs.
- Être suffisamment assuré pour pratiquer la ou les thérapies pour lesquelles vous êtes qualifié.

Pour avoir une relation saine et professionnelle avec les clients, il faut trouver un équilibre entre l'attention et la compassion à l'égard de chaque client et le maintien d'une certaine distance. L'établissement de limites constitue une base importante sur laquelle construire une relation professionnelle avec le client. Les clients ont besoin d'espace pour faciliter la guérison dans une relation thérapeutique, et il est donc important que le thérapeute évite d'apporter des éléments de son propre agenda dans la salle de traitement.

Normes de pratique de la hijama :

Une norme est un niveau de performance convenu qui a été développé pour caractériser, mesurer et fournir des conseils pour atteindre la compétence dans la pratique.

Ces normes exigent des praticiens qu'ils fassent preuve d'un niveau élevé de connaissances théoriques et appliquées en matière de santé, avec un ensemble de connaissances spécialisées en matière de thérapie par la hijama. Ces connaissances permettront aux praticiens de travailler de manière autonome en tant que prestataires de soins de santé.

Chaque norme est accompagnée d'une série de capacités, qui précisent les qualités et les activités qui interprètent la norme. Ces capacités sont destinées à servir de guide pour la norme.

Ces normes ont été élaborées pour caractériser le niveau minimum de compétence des professionnels de la santé qualifiés qui travaillent de manière autonome ou complémentaire dans le domaine du wet cupping- hijama. Elles sont alignées sur les résultats d'apprentissage du diplôme d'ETS en wet cupping-hijama.

Objet des présentes normes :



- Définir la nature et le champ d'application des thérapies naturelles et de la thérapie par les ventouses dans le cadre de la pratique professionnelle de la santé.
- Guider le développement de la pratique de la hijama au plus haut niveau possible.



- Fournir un format permettant d'évaluer la pratique de la hijama.

Les thérapeutes de la hijama respectent les normes et les capacités suivantes dans le cadre de leur pratique de la hijama :

Norme 1

Intégrer la théorie et la philosophie de la hijama pour établir un diagnostic :

- Évaluer les plaintes des consommateurs en utilisant les méthodes théoriques et diagnostiques appropriées
- Analyser les informations obtenues pour établir un diagnostic approprié

Norme 2

Traiter le consommateur en utilisant la hijama de manière sûre et efficace :

- Choisir le traitement et la méthode de hijama appropriés
- Utiliser la bonne méthode dans le cadre des lignes directrices appropriées
- Compléter de manière appropriée le traitement pour la méthode choisie
- Observer le consommateur et recueillir des informations sur l'efficacité du traitement par la hijama.
- Anticiper, reconnaître et gérer toute réaction indésirable
- Documenter les procédures de hijama

Norme 3

Montrer une capacité à travailler en tant que praticien autonome dans sa propre discipline de santé en utilisant l'acupuncture et la thérapie hijama.

- faire preuve d'une bonne compréhension de ses propres disciplines
- reconnaître son propre champ d'action lorsqu'il utilise la hijama
- reconnaître ses propres limites, en orientant les consommateurs le cas échéant
- collaborer avec des collègues pour critiquer, développer et diffuser les connaissances et les pratiques de la hijama
- développer des réseaux professionnels



Norme 4

Exercer en tant que professionnel de la santé autonome en utilisant et/ou en intégrant la hijama pour obtenir le meilleur résultat possible pour le consommateur :

- Reconnaître et comprendre les différentes philosophies de gestion des consommateurs
- Analyser et sélectionner des traitements issus de différentes philosophies lorsque cela s'avère nécessaire dans des contextes de traitement
- Analyser le traitement à partir de perspectives philosophiques appropriées
- Impliquer le consommateur dans la prise de décision concernant ses propres options de traitement
- Faire preuve de respect pour les valeurs et les points de vue des consommateurs et des autres professionnels.

Norme 5

Évaluer la qualité et l'efficacité de la hijama et de leur pratique professionnelle dans le domaine de la santé :

- Valoriser la supervision continue et l'auto-évaluation
- Maintenir et développer ses propres connaissances et son expertise
- Analyser la qualité, l'évolution et les changements de sa propre pratique
- Recueillir des données et évaluer l'efficacité du traitement par hijama du point de vue du praticien et du consommateur.

Contrôle permanent des normes cliniques :

Un thérapeute hijama agréé

- Fournir une preuve écrite de la formation continue annuelle telle que déterminée par le conseil d'enregistrement de l'ETS, par exemple des conférences, des groupes d'étude, etc.
- Fournir la preuve d'une adhésion financière à une organisation de hijama accréditée
- Appartenir à un groupe d'évaluation par les pairs qui se réunit au moins trois fois par an. Documentation à fournir à l'ETS



- Fournir un certificat d'exercice professionnel en cours de validité, le cas échéant



Code de bonne pratique pour les thérapeutes de la hijama :

Consentement Il est fortement recommandé d'obtenir un consentement écrit. Si l'on traite un enfant de moins de 16 ans, le consentement des parents ou du tuteur doit être obtenu. Le consentement doit être basé sur l'explication au consommateur du traitement proposé, de la technique de la hijama et des effets secondaires et résultats possibles après le traitement.

Pratiquer la hijama en toute sécurité :

Ce document couvre les aspects suivants de la pratique sûre de la hijama :

- A. Reconnaître et respecter les "Contre-indications et précautions".
- B. Être compétent pour gérer correctement les incidents, les complications et les réactions liés aux lames chirurgicales, conformément aux lignes directrices relatives à la sécurité des pratiques :
- C. Respecter les procédures d'hygiène et de stérilisation
- D. Respect des normes minimales en matière d'élimination des déchets, de manipulation du sang et des fluides corporels et d'hygiène générale
- E. Reconnaître et se conformer à l'utilisation sûre de la ventouse sèche

A : Reconnaître et respecter les "Contre-indications et précautions".

1. Zones interdites dans le cupping humide :



- a) Mamelons et tissus mammaires.
- b) L'ombilic.
- c) Région antérieure du genou
- d) Organes génitaux externes.

Nous fournirons plus d'informations et de détails sur les ateliers.

2. Points vulnérables nécessitant des compétences et des soins :

- a) Région du visage et des yeux
- b) Certains points du cou :
- c) Points sur les poumons
- d) Éviter d'utiliser le traitement sur certains sites pathologiques : par exemple, varicosité des veines ; zones inflammatoires ; zones de peau malsaine ; infection ; lymphœdème.

3. Des précautions particulières doivent être prises lors du traitement des patients présentant les conditions suivantes :

- a) Femmes enceintes - demander l'accord du médecin
- b) Diabétiques - il convient d'être prudent lorsque l'on pratique le cupping sur des diabétiques en raison du risque de mauvaise circulation périphérique. (Cas à discuter lors de l'atelier)
- c) Stimulateurs cardiaques - ne pas traiter les consommateurs porteurs de stimulateurs cardiaques avec des compresses humides.
- d) Confusion ou troubles psychiatriques - il convient d'être très prudent avec les consommateurs qui ne sont pas en mesure de comprendre la procédure. Le consentement des parents doit être obtenu pour les enfants. Il est conseillé de faire appel à un défenseur des consommateurs.
- e) Troubles de la coagulation -
 1. L'utilisation d'une lame chirurgicale doit être effectuée avec précaution dans le cas de maladies hémorragiques n a t u r e l l e s telles que l'hémophilie ou la maladie de Von Willebrand.
 2. Induite par des médicaments, par exemple la warfarine
 - éviter de traiter la partie inférieure des pieds.
 - appliquer une pression sur chaque zone après le retrait des coupes.



f) Epileptiques instables - attention à la hijama (cas à discuter lors de l'atelier).



g) Consommateurs prenant des médicaments occidentaux -

L'action homéostatique du thérapeute peut modifier la réponse du consommateur au traitement médicamenteux. La littérature de recherche suggère que certains médicaments interagissent avec la hijama, la rendant plus ou moins efficace. De nombreux médicaments occidentaux ont été analysés à l'aide des propriétés énergétiques de la médecine traditionnelle chinoise. Il serait prudent que les praticiens connaissent l'action des médicaments occidentaux courants sur les systèmes corporels d'un point de vue occidental et chinois. (Oncologie)

h) Pression artérielle élevée et basse -

Bien que la hijama soit couramment utilisée pour le traitement de l'hypertension artérielle, il convient de faire preuve de prudence. En cas d'hypotension, il convient de mesurer et de surveiller la tension artérielle.

i) Ivresse -

En règle générale, les consommateurs en état d'ébriété ne doivent pas être traités par la hijama.

j) Il convient également de faire preuve de prudence lors de la réalisation de ventouses sur les consommateurs suivants : personnes très âgées, mourantes et affaiblies, émotionnellement bouleversées (ou en état de choc), ou qui transpirent abondamment.

B. Être compétent pour gérer correctement les accidents, les complications et les réactions liés aux lames chirurgicales, conformément aux lignes directrices relatives à la sécurité des pratiques :

La procédure de la hijama à l'aide d'une lame et de bonnets est relativement indolore. En cas de douleur inhabituelle, les bonnets doivent être retirés.

Ecchymoses ou hématomes Cause :

Lésion d'un vaisseau sanguin (lit capillaire). Prise en charge : Appliquez une pression avec un tampon sur la zone après le retrait des gobelets. Dispersez l'ecchymose ou l'hématome à l'aide d'un laser ou de la moxibustion.

Prévention : Évitez d'appliquer des compresses et de pratiquer des coupes sur les varices.

Cause de l'évanouissement :

Appréhension ; fatigue ; faim ; faiblesse générale ; anxiété/peur ; phobie de la lame ; stimulation excessive par des aiguilles (tests sanguins).

Gestion :

Retirez immédiatement les gobelets. Allongez le patient et



relevez ses jambes. Rassurez le patient.



Prévention : Expliquer les procédures avant le traitement. Traiter en position allongée. N'appliquer que quelques tasses lors de la première visite.

Somnolence :

Certains consommateurs peuvent se sentir très détendus et même endormis après le traitement. Il convient de leur conseiller de ne pas conduire jusqu'à ce qu'ils soient complètement rétablis. Suggérez-leur de se faire accompagner d'une personne de confiance ou d'un chauffeur et organisez les rendez-vous pour la fin de la journée afin qu'ils puissent rentrer chez eux et se reposer.

Infection :

La peau doit toujours être examinée soigneusement pour détecter toute infection avant le traitement et un avis médical doit être demandé si nécessaire. Les peaux très fines et fragiles doivent être traitées avec précaution lors de l'utilisation des gobelets.

Pneumothorax :

Si l'on soupçonne un pneumothorax (les signes peuvent être une douleur thoracique, une oppression, une toux sèche, un essoufflement à l'effort), il est essentiel de procéder à une radiographie thoracique pour confirmer ou exclure la possibilité d'un pneumothorax. Il incombe au thérapeute de veiller à ce que le patient soit orienté vers une radiographie thoracique et un avis médical. Il est important de noter que les symptômes d'un pneumothorax peuvent ne pas être présents pendant plusieurs heures ou jours après le traitement par la hijama.

Blessure à la lame :

Le thérapeute de la hijama risque de se blesser avec une lame et le protocole recommandé par les différents pays doit être respecté. Ce protocole comprend généralement les éléments suivants

1. Bien laver la plaie ;
2. Encourager les saignements ;
3. Test sanguin pour l'hépatite B et C et statut MV du patient. (S'il s'avère que le client est séropositif, le praticien doit demander d'urgence des conseils sur le traitement médicamenteux antiviral, conformément aux recommandations actuelles).

Les praticiens peuvent envisager de se faire vacciner contre l'hépatite B.

Lames chirurgicales oubliées :

La fatigue, la distraction, l'inattention ou l'absence de procédures de contrôle.

Gestion : Vérifier et revérifier systématiquement que toutes les lames ont été retirées à la fin d'un traitement et jetées dans une poubelle pour objets tranchants.

Prévention : Développement de procédures de contrôle habituelles et systématiques.



C. Respecter les procédures d'hygiène et de stérilisation

LES EXIGENCES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE - CLIENT ET THÉRAPEUTE

Le thérapeute de la hijama doit s'assurer que ses mains et ses ongles sont propres avant de procéder au traitement. Ils doivent être lavés à l'eau et au savon avant et après chaque traitement ou une solution de stérilisation des mains doit être utilisée.

- Toute coupure ou lésion cutanée doit être recouverte d'un pansement imperméable ou de gants jetables.
- S'assurer que la peau du client, dans la zone de traitement, est propre. Si nécessaire, elle est nettoyée à l'eau et au savon ou à l'aide de lingettes à l'alcool isopropylique pour stériliser la peau en éliminant tous les organismes qui s'y trouvent. Cependant, une attention particulière est nécessaire pour les patients dont le système immunitaire est affaibli, ou lorsque les compresses sont appliquées dans un espace articulaire (par exemple, l'épaule ou le genou). Les patients immunodéprimés sont ceux qui souffrent de tumeurs malignes, de problèmes auto-immuns tels que le lupus érythémateux disséminé, le sida ou la polyarthrite rhumatoïde, et ceux qui prennent des médicaments immunosupresseurs, par exemple les receveurs de greffes d'organes.
- Utilisez une solution telle que 2 % d'iode dans 70 % d'alcool et laissez agir sur la peau pendant au moins deux minutes. Pour les personnes allergiques à l'iode, la chlorhexidine dans l'alcool convient. - Les procédures susmentionnées désinfectent la peau, ce qui est suffisant pour les procédures de ventouses et constitue la NORME MINIMALE requise.
- L'utilisation de lames stériles à usage unique est obligatoire.

En résumé :

1. N'utilisez que des lames stériles, à usage unique et jetables.
2. Nettoyez soigneusement vos mains, en les lavant avec de l'eau et du savon avant de procéder à la pose des ventouses, ou utilisez une solution de stérilisation des mains entre les consommateurs.
3. Nettoyer la peau du receveur si nécessaire. L'utilisation de 2 % d'iode dans de l'alcool à 70 %, laissés pendant deux minutes avant la séance de cupping, est recommandée pour les clients immunodéprimés.
4. Éliminez les lames avec précaution dans un "conteneur pour objets tranchants". Évitez les "blessures par lames".
5. Ce sont les thérapeutes de la hijama qui sont en danger.



D. Respect des normes minimales en matière d'élimination des déchets, de manipulation du sang et des fluides corporels et d'hygiène générale

- La zone de traitement doit être propre (privée si possible) et les installations sanitaires doivent être à portée de main.
- Les surfaces humides doivent être désinfectées régulièrement
- Toutes les lames jetées doivent être jetées dans une poubelle pour objets tranchants clairement identifiée.
 - Danger - Lames contaminées. Elles doivent être incinérées ou éliminées conformément au protocole/à la politique des autorités sanitaires locales.
 - L'utilisation de lames stériles jetables est essentielle. Il serait difficile de défendre l'utilisation de lames chirurgicales réutilisables ou restérilisées dans un cas d'infection induite par la compression. Les principales infections signalées dans la littérature sur la hijama, notamment le VIH et, plus fréquemment, l'hépatite B, résultent d'erreurs de stérilisation des lames chirurgicales réutilisables.
 - Il faut veiller à éviter tout contact avec le sang du patient en cas de saignement. Un coton sec doit être utilisé pour l'absorber et il doit ensuite être jeté dans le conteneur approprié marqué "Matériel contaminé" pour être incinéré ou éliminé conformément aux pratiques des autorités sanitaires locales.
 - Le linge contaminé par du sang ou d'autres fluides corporels doit être traité avec une solution d'hypochlorite (eau de Javel) avant d'être lavé.

LES PROCÉDURES DE DÉCONTAMINATION :

Décontamination des déversements :

La procédure suivante est recommandée pour décontaminer les déversements de sang, de fluides corporels ou d'autres matières infectieuses.

1. Porter des équipements de protection individuelle

(a) Portez des gants et une blouse. Il est recommandé de porter des gants utilitaires épais et résistants aux perforations, comme ceux utilisés pour le ménage et la vaisselle.

(b) Si le déversement contient des bris de verre ou d'autres objets, ceux-ci doivent être enlevés et éliminés sans contact avec les mains. Des feuilles de carton rigide utilisées comme "pousseur" et "récepteur" peuvent être utilisées pour manipuler ces objets et être jetées avec les objets dans un conteneur approprié pour les déchets biologiques.



2. Absorber le déversement

- (a) Étant donné que la plupart des désinfectants sont moins actifs, voire inefficaces, en présence de concentrations élevées de protéines telles que celles que l'on trouve dans le sang et le sérum, la majeure partie du liquide déversé doit être absorbée avant la désinfection.
- (b) Absorbez le produit répandu avec un matériau absorbant jetable, par exemple du papier, une serviette, des tampons de gaze ou des lingettes en papier de soie.

3. Nettoyer le site de déversement

- (a) Nettoyer le site de déversement de toutes les matières déversées visibles à l'aide d'une solution détergente aqueuse. N'importe quel détergent ménager peut être utilisé. L'objectif est de diluer la matière déversée, de lyser les globules rouges et d'éliminer les protéines de la zone contaminée. Absorbez la majeure partie du liquide avant la désinfection afin d'éviter la dilution du désinfectant. L'utilisation d'un détergent désinfectant n'est pas nécessaire.

4. Désinfecter le site de déversement

- (a) Désinfectez le déversement à l'aide d'un désinfectant hospitalier de niveau intermédiaire à élevé, tel qu'une dilution d'eau de Javel (voir tableau 1).
- (b) Inondez le site de déversement ou essuyez-le avec des serviettes jetables imbibées de désinfectant pour le rendre "humide et brillant".

REMARQUE : Ne pas utiliser de désinfectants de faible niveau, tels que les composés d'ammonium quaternaire. Les désinfectants phénoliques ne sont pas recommandés pour les dispositifs médicaux contaminés qui entrent en contact avec des consommateurs non protégés ou des travailleurs de laboratoire, mais ils peuvent être utilisés sur les instruments de laboratoire, les sols et les plans de travail.

5. Absorber la solution désinfectante avec des matériaux jetables. Il est également possible de laisser sécher le désinfectant.

6. Rincez le site de déversement avec de l'eau pour éliminer les produits chimiques nocifs ou les odeurs. Séchez la zone de déversement pour éviter de glisser ou d'autres déversements.



7. Élimination des matériaux

Placez tout le matériel jetable utilisé pour décontaminer le déversement dans un conteneur pour risques biologiques. Manipuler le matériel de la même manière que les autres déchets infectieux.

Kits de nettoyage

Un kit de lutte contre les risques biologiques contenant tout le matériel et l'équipement de protection nécessaires doit être préparé et être facilement accessible dans toutes les zones où des déversements sont susceptibles de se produire.

1. Concentration du désinfectant

La concentration du désinfectant utilisé dépend de la nature de la surface contaminée. Par exemple, si la surface est poreuse et ne peut pas être nettoyée de manière adéquate avant la désinfection, une dilution de 1 part d'eau de Javel : 10 volumes d'eau (L10) d'une solution d'hypochlorite de sodium à 0,5 % (5 000 milligrammes/litre [mg/l] de chlore libre disponible). Si la surface est dure et lisse et a été nettoyée de manière adéquate, une dilution de 1:100 (0,05 %) d'hypochlorite de sodium (500 mg/L de chlore libre disponible) peut suffire.

2. Hypochlorite de sodium (eau de Javel)

Hypochlorite de sodium liquide (eau de Javel) L'eau de Javel liquide est souvent utilisée comme désinfectant de niveau intermédiaire. L'hypochlorite de sodium étant corrosif pour certains métaux, il est préférable d'utiliser d'autres désinfectants. Le produit commercial est généralement une solution d'hypochlorite de sodium à 5,25 % (50 000 mg/L de chlore libre disponible). Le tableau 1 énumère les dilutions couramment utilisées du produit commercial.

REMARQUE : Toutes les dilutions doivent être complétées quotidiennement avec de l'eau du robinet afin d'éviter la perte de l'action germicide pendant le stockage.

TABLEAU 1 : Dilutions de l'eau de Javel

Volume de Dilution (M9/L)	Volume de Chlore disponible (M9/L)	Volume de Sodium (M9/L)	Volume de Eau de Javel (M9/L)	Rapport Hypochlorite (M9/L)
Non dilué	0	1,1	5,25	50 000
1	1,1	5,25	50 000	1
10	1,1	5,25	50 000	0,5
50	1,1	5,25	50 000	0,05
99	1,1	5,25	50 000	500
100	1,1	5,25	50 000	0,05

Le temps d'exposition à la solution d'eau de Javel diluée peut être court. Une solution de 500



mg/1 (dilution L100) inactive les virus de l'hépatite en 10 minutes et le VIH en deux minutes. Si le déversement a été correctement décontaminé avant d'être désinfecté, l'eau de Javel diluée peut être épongée.



avec des serviettes absorbantes jetables immédiatement après que la zone de déversement a été imbibée d'eau de Javel.

3. Décontamination des équipements de surface

Si une surface d'un dispositif médical est contaminée par du sang séché ou des fluides corporels, il convient de l'éliminer complètement avant de procéder à la désinfection.

(a) Le sang séché doit être mouillé et ramolli avec de l'eau de Javel diluée ou un détergent désinfectant avant d'être essuyé afin d'éviter la dispersion de matériel potentiellement infectieux et de faciliter l'enlèvement complet.

LA TRANSMISSION DE PARTICULES VIRALES :

DR. M H Anderson BSc MBchB Dobs DavMed D1H FRNWGP MFOM

Les virus sont constitués d'acide nucléique (ADN ou ARN) entouré d'une enveloppe protéique. Certains virus peuvent avoir un revêtement lipidique en dehors de la structure de base. Ce sont des parasites à part entière, dont le but est de faire pénétrer dans la cellule hôte leur acide nucléique, qui contient le code génétique nécessaire à la réplication ultérieure du virus.

Une fois à l'intérieur de la cellule, le virus prend le contrôle de la cellule et la transforme en usine à virus, produisant de nouvelles particules virales jusqu'à ce que la cellule soit détruite et que les virus se déplacent vers d'autres cellules et poursuivent le processus.

Les virus les plus efficaces sont ceux qui ne détruisent pas leur hôte trop rapidement, de sorte qu'ils ont le temps de se propager à d'autres hôtes, assurant ainsi la survie de l'espèce virale.

Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA)

Le succès du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est dû au fait qu'il s'attaque spécifiquement aux lymphocytes T, qui font partie du système de défense de l'hôte. Il en résulte une incapacité de l'hôte à se défendre contre des organismes infectieux qui ne devraient normalement pas causer de dommages.



Toutes les personnes infectées par le VIH ne développent pas le sida. Certaines peuvent présenter des symptômes persistants connus sous le nom de complexe lié au sida (ARC). On estime actuellement que 30 à 40 % des personnes infectées par le VIH développeront la maladie grave et mortelle connue sous le nom de sida.

Les virus du VIH peuvent être présents dans la plupart des fluides corporels, mais en nombre trop faible pour être infectieux pour d'autres personnes. Il est toutefois reconnu que le VIH peut être transmis par les liquides séminaux, les sécrétions vaginales et cervicales, le lait maternel et le sang.

Dans un contexte de thérapie humide, c'est la transmission par le sang qui met les individus en danger : le virus VIH peut survivre jusqu'à 24 heures en dehors du corps dans du sang séché, et jusqu'à 2 semaines s'il y a de l'humidité. (Dans les produits réfrigérés, tels que les transfusions sanguines, le VIH peut survivre indéfiniment, d'où la nécessité d'un bon programme de dépistage pour les dons de sang).

Hépatites A, B, C, D, E (jusqu'à présent !) Le principal site de lésion est le foie, en raison de la réponse immunitaire qu'elles engendrent (plutôt qu'un effet cytotoxique direct sur les hépatocytes).

Du point de vue de la hijama, les hépatites B et C sont les plus importantes, car elles se transmettent par voie percutanée.

Hépatite B : Il s'agit d'un virus à ADN double brin qui se réplique par l'intermédiaire d'un ARN. La principale source du virus est le réservoir mondial de plus de 400 millions de porteurs (HBsAg+).

Hépatite C : Il s'agit d'un virus à ARN fréquemment associé à l'hépatite chronique.

Les hépatites A et E sont transmises par voie entérique et ne provoquent pas d'hépatite chronique.

L'hépatite D nécessite une infection préexistante par l'hépatite B et peut aggraver la gravité de l'hépatite B chronique.

Aux États-Unis, 1 000 travailleurs de la santé contractent l'hépatite B chaque année. L'hépatite



B est non seulement très contagieuse, mais aussi très résistante. Alors qu'il a été démontré que le VIH vivait 24 heures dans du sang séché, l'hépatite B peut survivre pendant au moins une semaine dans du sang séché.



Plus récemment, la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ) a fait parler d'elle à la suite de l'apparition de la "maladie de la vache folle" au Royaume-Uni. Si elle est transmise à l'homme, elle provoque des maladies connues sous le nom d'encéphalopathies spongiformes, ainsi appelées parce que le cerveau est criblé de trous.

Vous avez peut-être remarqué dans les rapports que personne n'a jamais utilisé les mots "virus" ou "infection".explique par le fait que l'"agent causal" est une protéine ... sans acide nucléique. que on appelle un "prion".

Ces prions se multiplient en transformant des molécules de protéines normales en molécules dangereuses, simplement en incitant les molécules bénignes à changer de forme.

Ce qui est inquiétant, c'est que les prions peuvent être à l'origine d'une série de maladies que nous n'avons pas encore identifiées, qu'ils peuvent être transmis par le sang et qu'il semble qu'ils ne soient pas dénaturés par les températures qui stérilisent normalement les instruments.

Les points importants à retenir sont les suivants :

- Si vous utilisez des lames jetables stériles à usage unique, vous ne pouvez pas transmettre les infections transmises par le sang d'un patient à l'autre.
- Un thérapeute ne peut pas dire qui est infecté et qui ne l'est pas, et le patient peut ne pas le savoir. Traitez tous les patients comme s'ils pouvaient être infectés.
- La personne qui risque de contracter une infection à la suite d'une blessure par lame est VOUS . - Il existe un vaccin sûr et efficace contre l'hépatite B.

E - Reconnaître et respecter l'utilisation sûre de la technique suivante

Cupping à sec

Les ventouses constituent une partie importante de la pratique de la MTC et sont utilisées seules ou en association avec des massages. Peu d'études scientifiques ont été menées en Occident.

Cependant, les praticiens de la MTC disposent d'un nombre considérable de preuves cliniques empiriques de l'efficacité de cette technique. Selon la théorie de la MTC, les ventouses équilibrent le yin et le yang, favorisent la circulation du qi et du sang, améliorent



la fonction du zang fu, expulsent les facteurs pathogènes, réchauffent les muscles et soulagent la douleur.



Techniques :

Il est essentiel de vérifier l'état de la peau avant de commencer.

1) Coupes en verre

Utilisé avec une forme de feu pour créer un vide dans le verre.

- Il peut s'agir d'une bougie, de coton imbibé d'alcool à brûler et tenu par une pince, ou de bâtonnets d'encens.
- Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de formation d'humidité dans un gobelet en verre froid, ce qui pourrait entraîner la formation de cloques.
- Veillez à ce que le bord soit épais et ne coupe pas le tissu.
- Appliquer sur les points d'acupuncture pendant 5 à 10 minutes, ou sur les zones charnues sans référence aux points d'acupuncture.
- Si la coupe est douloureuse et/ou brûlante, retirez-la immédiatement et vérifiez que la zone est normale.
- Si c'est le cas, le gobelet peut être réappliqué avec moins d'aspiration.
- Laver les tasses à l'eau tiède et avec un détergent légèrement alcalin ou à PH neutre.

2) Tasses en bambou utilisées comme tasses en verre

- Les bords peuvent parfois être inconfortables ; veillez à ce qu'ils soient lisses.
- Le vide produit à l'intérieur de ces ventouses a tendance à diminuer assez rapidement, car le matériau est légèrement poreux.
- Ils ne sont pas recommandés car les gobelets sont difficiles à nettoyer.

3) Ventouses provenant d'une unité interférentielle, tout à fait acceptables, utilisées comme ci-dessus.

4) Ventouses en plastique Fournies avec une pompe à main.

5) Bocaux en verre, bocaux de conservation utilisés occasionnellement mais peu robustes et dont les bords ne doivent pas être tranchants.

6) Verres à boire Interdits pour l'utilisation de la ventouse



7) Utilisation de gobelets dans les massages



- Les coupes en verre traditionnelles à bord épais peuvent être utilisées dans cette technique.
- Une fine couche d'huile appropriée est appliquée sur la peau lorsque les gobelets sont déplacés sur une zone.
- Largement utilisé pour détendre les groupes de muscles contractés ou les troubles musculo-squelettiques, par exemple les douleurs au dos ou aux épaules, ou dans le cas de la paralysie faciale pour mobiliser le tissu conjonctif.

8) Tous les gobelets doivent être stérilisés après usage.

Problèmes et précautions :

- Risque de brûlure, veiller à ce qu'il n'y ait pas d'humidité lors de l'utilisation de gobelets en verre traditionnels.
- Appliquez une fine couche de vaseline ou d'huile sur les zones hirsutes et badigeonnez également de vaseline le bord de la coupe.
- Ecchymoses ou cloques dues à des compresses fortes et prolongées. (Une ampoule doit être percée avec une aiguille stérile et un pansement sec doit être appliquée).
- Ne pas utiliser sur une peau abîmée ou endommagée.
- À éviter pendant les trois premiers mois de la grossesse.
- Ne pas couper sur les varices et autres irrégularités vasculaires.
- Ne pas couper les consommateurs atteints d'hémophilie ou de cardiomyopathie.
- Ne pas appliquer le gobelet sur des cicatrices chirurgicales récentes.
- Les ventouses doivent être évitées si le patient a bu de l'alcool, s'il est sous l'influence de drogues récréatives ou s'il se remet d'un exercice physique.
- Les textes de la MTC recommandent d'éviter les ventouses en cas de troubles fonctionnels des reins et du foie.
- En règle générale, les ventouses ne doivent pas être utilisées sur le visage.

Santé et sécurité :

Vous devez gérer et traiter les risques pour la santé et la sécurité dans votre environnement de travail et respecter la législation en matière de santé et de sécurité.



1) Les lois relatives à la santé, à la sécurité et à la sûreté sont notamment les suivantes :

- A. Santé et sécurité au travail
- B. Contrôle des substances dangereuses pour la santé
- C. Déplacement et manutention
- D. Protection de l'environnement.

2) Les risques proviennent d'un certain nombre de sources, telles que

- A. De vous en tant que personne
- B. Dans l'environnement du cabinet - par exemple, manque de ventilation, équipements et installations électriques de mauvaise qualité ou défectueux, parasites
- C. Risques sociaux - par exemple, brimades, harcèlement, oppression, violence verbale
- D. Risques physiques - par exemple, violence, vol.

3) Le Health and Safety Executive définit cinq étapes pour l'évaluation des risques :

- A. Identifier les risques
 - B. Décider qui pourrait être lésé et comment
 - C. Évaluer les risques et décider des précautions à prendre
 - D. Enregistrez vos conclusions et mettez-les en œuvre
- E. Réexaminez votre évaluation et mettez-la à jour si nécessaire.

4) Les systèmes susceptibles d'être utiles à votre travail sont notamment ceux qui doivent être gérés :

- A. Urgences sanitaires
- B. Urgences environnementales survenant dans le cabinet

Contrôle de l'infection :

Vous devez appliquer des niveaux élevés de contrôle des infections en évaluant et en gérant constamment le risque d'infection.

1- Les risques d'infection sont relativement élevés dans le cadre de la thérapie par la hijama. Les fluides corporels des membres du public qui visiteront votre cabinet peuvent représenter un risque important pour vous, les membres du personnel et les autres patients.



2 - Les mesures qui vous aideront à réduire le risque d'infection comprennent le lavage des mains, l'utilisation et l'élimination des gants, des gobelets, des lames et des tabliers, l'utilisation et l'élimination des objets tranchants et des déchets cliniques en toute sécurité. Il est obligatoire de mettre en place une politique de contrôle des infections et de s'y conformer strictement.

3- L'Agence de protection de la santé (ou un organisme similaire en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord) et les responsables de l'hygiène du milieu sont les organismes à contacter au sujet des maladies transmissibles et de la lutte contre les infections. En fonction de la situation et des circonstances locales, ils peuvent vous conseiller d'utiliser des mesures de contrôle spécifiques pour prévenir ou contrôler la propagation de maladies ou d'infections.

4- Les maladies transmissibles sont des maladies qui peuvent être transmises d'une personne à l'autre. La lutte contre les infections est l'ensemble des méthodes et stratégies utilisées pour réduire ou prévenir les infections et leur transmission.

Liens/conseils sur la lutte contre les infections :

National Institute for Health & Clinical Excellence (NICE), juin 2003

www.nice.org.uk/guidance/index.jsp?action=byID&o=10922 Agence de protection de la santé www.hpa.org.uk

Protéger le bien-être des enfants et des adultes vulnérables :

Si vous êtes professionnellement en contact avec des enfants et des adultes vulnérables, vous devez protéger et promouvoir leur bien-être. Vous devez vous renseigner sur les procédures locales en vigueur dans votre région et les suivre si vous soupçonnez qu'un enfant ou un adulte vulnérable est en danger en raison d'une maltraitance ou d'une négligence.

1 -Vous avez le devoir de protéger et de promouvoir le bien-être des enfants et des adultes vulnérables si vous travaillez avec eux. L'Independent Safeguarding Authority (Autorité indépendante de sauvegarde) a été créée par le gouvernement pour éviter que des personnes inadaptées ne travaillent avec des enfants et des adultes vulnérables. L'Autorité travaille en partenariat avec le Criminal Records Bureau (Bureau du casier judiciaire). Le Vetting and Barring Scheme entre en vigueur à partir de 2010. Si vous employez des personnes, vous devrez vous assurer que vous avez utilisé les systèmes de vérification appropriés.

Agir en cas d'inquiétude concernant un enfant ou un adulte vulnérable

2- Si vous avez des inquiétudes concernant le bien-être d'un enfant ou d'un adulte vulnérable, vous devez en discuter avec un collègue de votre cabinet (si vous travaillez avec d'autres personnes) ou avec des collègues d'autres agences. Si, à l'issue de ces discussions, vous estimatez que la personne est ou peut être dans le besoin (y compris celles qui risquent de subir



un préjudice important), vous devez contacter les services sociaux. En général, vous devez essayer de discuter de vos préoccupations avec l'enfant ou la personne concernée.



L'enfant est un adulte vulnérable, dans la mesure où son âge et sa compréhension le permettent, ainsi que ses parents ou tuteurs. Vous devez essayer d'obtenir leur accord pour que les services sociaux soient saisis, sauf si vous estimez qu'une telle discussion exposerait l'enfant, ou vous-même ou le personnel de votre cabinet, à un risque de préjudice important.

Assurance responsabilité civile professionnelle :

Les candidats doivent, pendant l'exercice de leur profession, souscrire et maintenir en vigueur l'assurance responsabilité civile professionnelle nécessaire et toute autre assurance.

Responsabilité

1- Vous êtes personnellement responsable à l'égard de chaque patient de toute évaluation ou de tout soin que vous fournissez.

2 -La responsabilité personnelle s'applique à tous les praticiens de la hijama, y compris ceux qui travaillent en tant que suppléants, ceux qui travaillent dans un cabinet dirigé par un directeur et ceux qui travaillent pour une société à responsabilité limitée.

3- Vous devrez :

a) Informez votre compagnie d'assurance de tout changement de situation ayant une incidence sur votre police.

b) Assurez-vous que votre assurance dispose d'une couverture suffisante pour vous protéger lorsque vous cessez d'exercer.

TOUS les étudiants et les membres recevront un lien leur permettant de s'assurer auprès de l'HTA.



LIENS :

Loi de 1974 sur la santé et la sécurité au travail www.hse.gov.uk/legislation/hswa.htm

Five steps to risk assessment, Health & Safety Executive (HSE), juin 2006
www.hse.gov.uk/pubns/indg163.pdf

Contrôle des substances dangereuses pour la santé, HSE www.hse.gov.uk/coshh

Be safe ! An introductory guide to health and safety, Learning & Skills Council, juin 2005
www.hse.gov.uk/campaigns/euraweek2006/pdfs/lscbesafeguidance.pdf

Loi sur la protection de l'environnement 1990
www.opsi.gov.uk/acts/acts1990/Ukpga_19900043_en_1.htm

Guidance on risk management, DH, février 2007
www.dh.gov.uk/en/Managingyourorganisation/Humanresourcesandtraining/NationalTaskForceonViolence/Selfaudittool/DH_4073974

Autorité indépendante de sauvegarde www.isa-gov.org.uk

Protection of Vulnerable Groups (Scotland) Act 2007 (analyse de la consultation), The Scottish Government, 2008 www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/229909/0062266.pdf

Statutory guidance on making arrangements to safeguard and promote welfare of children under section 11 of the Children Act 2004, HM Government, 2007 www.everychildmatters.gov.uk/_files/CB6A73D97A171A201EF5ED4F26B0B55D.pdf

Guidance for professionals working with children, HM Government, April 2006 www.everychildmatters.gov.uk/resources-and-practice/IG00060

Guidance on information sharing, HM Government, octobre 2008
www.everychildmatters.gov.uk/informationsharing

Protéger les enfants et les jeunes : Framework for Standards, The Scottish Government, 22 mars 2004 www.scotland.gov.uk/Publications/2004/03/19102/34603

Coopérer pour protéger les enfants, gouvernement d'Irlande du Nord, mai 2003
www.dhsspsni.gov.uk/show_publications?txtid=14022

RÉFÉRENCES :

- 1- Thérapies holistiques - Helen McGuinness
- 2- Médecine traditionnelle chinoise - ILkay Zihni Chirali
- 3- Code de pratique - Institut de thérapie par la hijama appliquée à la clinique
- 4- Faire revivre la thérapie par les ventouses "Al-Hijama" dans le cadre du développement du tourisme de santé en Égypte : Journal of Tourism & Hospitality

